

## Marie Moret à Edward Anseele, 22 février 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 41 (3)

Collation 2 p. (430r, 431r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Edward Anseele, 22 février 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45235>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [22 février 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Anseele, Edward \(1856-1938\)](#)

Lieu de destination Vooruit, 9, Groenplaats Gand (Belgique)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

# Description

Résumé Sur une demande de prêt de 35 000 F de la part d'Anseele. Marie Moret regrette que cette demande n'ait pas été faite du vivant de Godin, qui avait des capitaux disponibles. Elle lui explique sa situation financière et celle de la Société du Familière : Godin a légué la moitié de sa fortune à la Société du Familière, plus 200 000 F destinés à ses héritiers, dont 300 000 F en titres dans la Société destinés à elle-même ; après règlement de la succession, la Société du Familière disposera de 2 millions dont une partie en espèces mais qui lui est indispensable comme fonds de roulement. Elle regrette de ne pouvoir personnellement réunir des capitaux pour satisfaire la demande d'Anseele.

Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

## Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Finances personnelles](#), [Succession de Godin \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familière](#)
- [Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---